



Décision N° : DG/SG/DPS/DRH15/2024
Casablanca, le 19 MARS 2024

APPEL A CANDIDATURE LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHEES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement d'un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (rang Chef Service).

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU RESPONSABLE

Relevant de la Direction du Digital et des Systèmes d'Information, ses principales missions consistent à :

- Définir et mettre en place des procédures liées à la sécurité des systèmes d'information ;
- Organisation et suivi de la politique de sécurité SI de l'ONP ;
- Evaluer les menaces de sécurité SI et établir le plan de traitement informatique ;
- Etudier les moyens assurant la sécurité SI et leur bonne utilisation ;
- Conduire des actions de sensibilisation et définir un Plan de Formation lié à la sécurité des Systèmes d'information conformément aux directives et lois en vigueur ;
- Assurer la promotion de la charte de sécurité informatique auprès de tous les utilisateurs ;
- Accompagner le processus de validation technique des outils de sécurité ;
- Accompagner l'application des normes et les standards de sécurité ;
- Suivre les évolutions réglementaires et techniques dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information ;
- Assurer les évolutions nécessaires pour garantir la sécurité logique et physique du SI dans son ensemble.

Cette description prend en compte les principales responsabilités, elle n'est pas limitative.

[Signature]

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS - CANDIDAT EXTERNE	CONDITIONS - CANDIDAT INTERNE
<ul style="list-style-type: none">• Être de nationalité marocaine ;• Être âgé(e) de moins de 40 ans au 31/12/2024 ;• Être titulaire d'une Licence ou plus en informatique ;• Avoir une expérience de 4 années au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) en sécurité informatique, dont 2 ans au moins dans un poste de responsabilité.	<ul style="list-style-type: none">• Être classé à l'échelle 9 ou plus ;• Être titulaire d'un diplôme de technicien ou équivalent ou plus en informatique ;• Avoir une expérience de 4 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature), dont 2 ans au moins à l'ONP. Une expérience probante dans le domaine de la sécurité informatique serait un atout.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE ¹

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action en rapport avec les attributions du poste souhaité.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus, avant le 10 2 AVR 2024 à 16h30, d'envoyer leurs dossiers de candidature constitués des pièces de l'article 4 (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.


Le Secrétaire Général
BOUMEHRAZ Abdelhak

(1) Candidats internes :

- Copie des diplômes (les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise autre que l'expérience acquise à l'ONP (**NB** : attestation de travail ONP n'est pas exigée).